

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Liberté Égalité Fraternité

Service Prévention des Risques Anthropiques Pôle Risques Miniers Metz, le 22 Septembre 2021

Nos réf.: PR-L-21-704 JLK

Vos réf.: V/déclaration du 20 Septembre 2021

Affaire suivie par : Jean-Luc KLEIN

jean-luc-b.klein@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 03.87.56.42.80

FORAGES ET POMPAGES DE CHAMPAGNE 102, RUE NATIONALE 10100 PARS LES ROMILLY

declaration.minier.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Déclaration de sondage au titre de l'article L.411-1 du Code minier

P.J: 1 copie de la déclaration

Monsieur.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre déclaration pour un forage de prélèvement d'eau d'une profondeur de 30 mètres, pour les besoins d'une usine de méthanisation, que vous souhaitez réaliser sur la commune de POUAN LES VALLEES (10) à compter du 20 Octobre 2021. Le présent accusé réception est délivré uniquement au titre de l'article L.411-1 du code minier; il ne vaut donc pas récépissé de déclaration ou autorisation au titre des autres démarches réglementaires dont peuvent relever les travaux.

Je vous fais tenir ci-joint, en retour, la copie de votre formulaire de déclaration complétée du numéro d'ordre minéralogique 1373/2021.

Vous voudrez bien en conserver une copie ainsi que l'original du présent courrier afin de pouvoir justifier que déclaration a été faite à la DREAL au titre de l'article L.411-1 du code minier.

Il vous appartient de communiquer la coupe géologique des terrains au Service géologique régional¹ et d'informer le maire de la commune de POUAN LES VALLEES (10) des conclusions des recherches.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour ordre, L'ingénieur de l'industrie et des mines

Jean-Luc KLEIN

COPIE: Maître d'ouvrage

DDT

UD DREAL 10

1 Service Géologique Régional – 1, avenue du Parc de Brabois – 54 500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

2 rue Augustin Fresnel – CS 95 038 57 071 METZ Cedex 03

Tél: 03 87 62 81 00 - Fax: 03 87 62 81 99

Mél: dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr Horaires d'ouverture : 9h30-11h30 / 14h00-16h00



Cadre réservé à l'administration

Déc		rage souterrain o mètres de profond inier (art.131 de l'ancien c	ieur)	
	Nom, Prénom :			
Maître d'ouvrage (Personne pour laquelle le travail est exécuté)	Raison Sociale : SAS LES VALLEES ENERGIE			
	Adresse: 14 RUE DU CHATEAUPIN - 10700 POUAN LES VALLEES			
			Téléphone : /	1
Maître d'œuvre (Personne ou société qui fait réaliser les travaux)	Nom, Prénom :		=	
	Raison Sociale : SAS LES V	ALLEES ENERGIE		
	Adresse: 14 RUE DU CHATEAUPIN - 10700 POUAN LES VALLEES			
	Live ideas		Téléphone : /	1
Entrepreneur (Personne ou société qui réalise les travaux)	Nom, Prénom : M. CAIN PH	IILIPPE		
	Raison Sociale : SARL FORAGES ET POMPAGES DE CHAMPAGNE			
	Adresse : 102 RUE NATION	ALE - 10100 PARS LE	S ROMILLY	
			Téléphone : / 03.25.24.85.52	1
Nature des travaux	Nature : Puits V Forag	e Fouille Autr	es (à préciser)	
	Nombre : 1			
	Profondeur prévue en ml :	20		
	Durée probable des travaux	x en jours : 3		
	Objet : Reconnaissar Recherche d'e	eau ou/et	✓ Prélèvement d'eau (1)	
Localisation des travaux	Département / 10 / AUBE Commune : POUAN LES VALLEES			
(Adresse)	Rue, lieu-dit: SECTION ZV			
Date de la déclaration (2) Début des travaux prévu		Signature du dé	ciarant :	
Accusé de réception de la		laître d'ouvrage ou	Maître d'œuvre <u>ou</u> ✓ Entrep	reneur
Pour de plus amples renseigr Dans l'éventualité de questi- transmise par courriel à l'adre (1) Si prélèvement d'eau :	- débit : 70 m³/h; - nappe concernée par le pr - usage : USINE DE METHAN - date de déclaration ou de (*déposée au titre du Code	thermie-perspectives fri Ir la région Grand Est al-grand-est@developpe m³/j rélèvement : CRAIE ISATION demande d'autorisati	peut être consulté. une demande de renseignemement-durable gouv.fr 10000 m³/an on à la préfecture*: 10/05/20	
- 15 iours avant le	enir à la DREAL Grand Est : début des travaux pour les	ouvrages ne devant	oas dépasser 50 m de profor	ndeur.
- 60 jours avant le	début des travaux pour les	ouvrages devant dép	asser 50 m de profondeur.	
N.B : Une déclaration dét	taillée pourra vous être der	mandée sur ces trav	<u>aux</u>	
	loindre ce formulaire et un	plan d'ensemble de	la commune, à une échell	e
	daptée, avec indication du			
	- par courrier à : DREAL Grand Est			
1 deces - Equipp - Francesco Réference Française	Service Prévention des Risques Anthropiques			
		ues Miniers		
Direction régionale de l'Environnement,	2, rue Au CS 95038	gustin Fresnel		
de l'Aménagement et do Logement		TZ Cedex 03		
GRAND EST	- par courriel à : declaration	on.minier.dreal-gran	d-est@developpement-dur	able.gouv.fr